DOSSIER DE PRESSE – mars 2012

www.ecospacestudios.fr

MAJORATION DES SURFACES CONSTRUCTIBLES : S'AGRANDIR GRACE AUX STUDIOS D'ECOSPACE FRANCE

Ecospace® est le pionnier des studios et bureaux de jardins contemporains, à la fois design, qualitatifs et éco-responsables. Bien loin des chalets et abris traditionnels, ils ont été conçus par des architectes pour répondre à un nouveau mode de vie et de travail. Une véritable solution pour agrandir facilement son habitation, et profiter de la nouvelle loi majorant les surfaces constructibles actuelles.

S'agrandir en toute simplicité

La loi n° 2012-376 du 20 mars 2012 prévoit une majoration de 30% des droits à construire existants. Cela va donner à de nombreux propriétaires la possibilité d'augmenter leur surface habitable, alors qu'ils avaient déjà atteint les limites de constructibilité actuelles.
Pour profiter de cette mesure, les bureaux et studios de jardin Ecospace® apportent une véritable solution, pragmatique, économique et écologique. Les architectes d'Ecospace® en ont fait des réalisations esthétiques et confortables, utilisant des techniques modernes, bien plus faciles à mettre en œuvre que la construction d'une extension traditionnelle.
Standards ou sur-mesure, les studios Ecospace® sont des espaces de vie adaptables pouvant répondre à des attentes très diverses : chambre d'amis, bureau, salle de sport ou de loisirs, atelier, …

Travailler chez soi

Avec le développement des nouvelles technologies et l'augmentation du nombre de travailleurs indépendants, les Français sont de plus en plus nombreux à travailler depuis leur domicile. Mais trouver la place et la tranquillité nécessaire n'est pas toujours facile. La nouvelle loi offre à présent l'occasion de construire son propre bureau.
Les bureaux de jardin Ecospace® sont de véritables pièces indépendantes et fonctionnelles, avec tout le confort et l'équipement nécessaire à son activité.
De quoi gagner en liberté et en temps dans l'organisation de son quotidien, tout en privilégiant la qualité de vie.

Un investissement rentable

Construits selon les principes d'une maison à ossature bois, les studios et bureaux Ecospace® en ont aussi la même longévité.
Ils augmentent la surface utile et la valeur d'une propriété sans avoir à déménager, dans une conjoncture entrainant des prix record de l'immobilier. Leur coût sera inférieur aux frais de notaire, d'agence immobilière et de déménagement.
Pour ceux qui travaillent chez eux, plus besoin non plus de louer des locaux à l'extérieur. Et la législation autorisant à se verser un loyer déductible du résultat de son activité, l'argent gagné profite alors à son propre patrimoine. Sans compter les économies de frais de transport jusqu'à son lieu de travail.
C'est un investissement rentable et durable.

Une démarche éco-responsable

L'environnement est au cœur des préoccupations d'Ecospace® : choix des matériaux, isolation renforcée, faible consommation d'énergie, …
Les bois utilisés - western red cedar, bouleau, mélèze - proviennent de forêts gérées durablement. Le toit peut être planté de sedums, ce qui augmente l'isolation du studio, tout en restituant à la nature l'emplacement qu'il occupe. Le revêtement du sol est en caoutchouc naturel certifié par des écolabels.
Et bien sûr, travailler chez soi réduit considérablement son empreinte carbone en supprimant les trajets quotidiens domicile-travail.

Un projet facile à réaliser

Si l'emprise au sol du studio ne dépasse pas 20 m2, il n'y a pas besoin de permis de construire. Il suffit de déposer une 'déclaration préalable' en mairie. Pas besoin non plus de recourir à un architecte, puisqu'il s'agit d'une construction annexe indépendante d'une surface inférieure à 170 m².
Le terrain ne nécessite pas une grande préparation, car les studios sont conçus pour reposer sur des plots en bétons. Les différents éléments sont préparés en atelier et peuvent être livrés en 10 à 12 semaines. Le montage sur site ne dure que quelques jours ; le studio est alors totalement isolé, chauffé, et prêt à l'emploi.
Les spécifications et options étant déterminées à l'avance, le prix reste fixe, sans surprises ni suppléments typiques de la construction traditionnelle.
Pour un budget à partir de 20 000 € TTC (exemple de prix pour un bureau WorPod™ Plus en région parisienne).

20/03/2012

A propos d'Ecospace® France

Ecospace® France est une société française, partenaire d'Ecospace® Ltd. à Londres.
Les studios ont été mis au point et développés depuis 2002, en collaboration avec l'agence d'architectes IPT (UK). Ils sont également commercialisés en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie et en Espagne.
Les équipes spécialisées d'Ecospace® sont responsables de la recherche, du design, de l'ingénierie, de la fabrication et du montage des studios. Cela permet de fournir un service « clé en main » en interne, depuis la demande de renseignements jusqu'à l'achèvement des travaux.

Pour plus d'informations : **www.ecospacestudios.fr**
www.ecospacestudios.com

Contact presse :

Cyril Bardou-Jacquet
c.bj@ecospacestudios.fr
01 83 62 70 71

ECOSPACE FRANCE
3 rue Caruel de Saint Martin
78150 LE CHESNAY
FRANCE

Pour obtenir des photos haute résolution, merci de nous contacter.

QUELQUES EXEMPLES DE REALISATIONS ECOSPACE®

Bureau/studio FR 02 Ecospace® 5,2 x 3,8 m avec station de travail intégrée

Studio Ecospace® sur mesure 4,5 x 4 m

Studio Ecospace® sur mesure 7,3 x 4,0 m, avec toiture mono-pente et espace mezzanine

Bureau WorkPod™ 3,1 x 2,5 m, un bureau idéal pour les espaces restreints